



## **Transfert électronique**

La ville de Sainte-Anne accepte désormais les transferts électroniques comme mode de paiement. Les paiements doivent être envoyés à [payment@steanne.ca](mailto:payment@steanne.ca) avec les informations suivantes à inclure dans le champ commentaires/message lors de l'envoi d'un transfert électronique:

### **Impôts fonciers:**

Si vous payez des impôts fonciers, veuillez inclure votre numéro de rôle d'impôt foncier, votre adresse et votre adresse courriel dans le champ de commentaire afin que notre bureau puisse traiter le paiement.

### **Factures :**

Si vous payez une facture payable à la Ville de Sainte-Anne, veuillez inclure votre numéro de compte client, la ou les factures en cours de paiement et un courriel de contact.

### **Permis :**

Si vous payez pour un permis, veuillez inclure le numéro de permis et l'adresse du permis pour lequel vous payez, ainsi que votre courriel et votre numéro de téléphone. Veuillez contacter la ville avant d'envoyer un transfert électronique pour vous assurer que le permis est prêt pour les signatures et pour le montant dû du permis.

### **Programmes de loisirs :**

Si vous payez pour un programme de loisirs organisé par la ville de Sainte-Anne, s'il te plaît pré-inscrire au bureau. Lors de l'envoi du paiement, veuillez inclure le nom du programme, le ou les enfants inscrits et un courriel de contact.

### **Autre:**

Si vous envoyez un paiement par transfert électronique pour autre chose que ce qui est indiqué ci-dessus, veuillez inclure autant de détails que possible dans le champ de commentaire en ce qui concerne le but du paiement ainsi que les coordonnées (courriel et numéro de téléphone).